

# LE P'TIT FORGEOIS

Bulletin bimestriel d'informations municipales n°8

Septembre 2009



SCOLAIRE P. 3

COHESION SOCIALE P. 5

VIE LOCALE P. 6

ZOOM SUR... P. 8

ANIMATIONS-CULTURE P. 11

SPORT P. 18

VIE CITOYENNE P. 21



Bonjour à tous,

La rentrée à Forges s'est faite cette année sur "les chapeaux de roue", avec un forum des associations programmé dès le premier week-end contrairement aux années précédentes. La fréquentation a été très importante, preuve que les attentes en termes de loisirs, de sports, de culture et d'environnement sont importantes et que le tissu associatif Forgeois fonctionne bien. Mais c'est aussi l'occasion ici de souligner à nouveau l'importance de l'engagement des bénévoles pour le quotidien de chacun, et donc pour le mieux-vivre de tous. Sans ces derniers, un grand merci à eux, l'organisation et parfois l'encadrement et l'animation de toutes ces activités ne pourraient se faire. Consommez donc sans modération ce que vous proposent ces associations, mais n'hésitez pas non plus à participer à leur fonctionnement ! Le bénévolat est lui aussi un plaisir et une ouverture !



**Autre actualité de la rentrée : la grippe A...** Beaucoup d'informations circulent dans les médias et sur internet, avec parfois, notamment dans les journaux télévisés, une médiatisation inutilement alarmiste... **Il y a, en la matière, un paradoxe. Beaucoup de gens sont inquiets pour eux-mêmes** en tant qu'individus, bien qu'il ne s'agisse que d'une simple grippe (même si sa potentialité de propagation est très forte), alors que le risque se situe essentiellement au niveau de ses conséquences potentielles du point de vue organisationnel, conséquences qui sont elles très mal appréhendées par le grand public. Il faut en la matière raison garder, c'est-à-dire à la fois prendre garde à ne pas alimenter la psychose sur le sujet, et prendre les dispositions de bon sens et d'hygiène pour se protéger et surtout ne pas favoriser la propagation du virus. La municipalité a pour sa part mis en place les premières mesures pour être en capacité de gérer correctement la situation en cas d'apparition du virus sur le territoire.

Autre sujet tout aussi important pour notre quotidien : l'amélioration de la voirie. Le temps d'instruction des dossiers (études techniques, demandes de subventions, appels d'offre, ....) est long, trop long pour certains. Le temps des collectivités n'est pas celui des particuliers.... Pour autant, ces dossiers avancent. Après l'amélioration du fleurissement de la commune, qui n'est pas fini, vont venir cet automne le début de la réfection des trottoirs, la mise en place d'aménagements de sécurité, notamment dans les hameaux, la création d'espace pour les poubelles à l'Alouetterie,.... Un groupe de travail sur les liaisons douces a également été créé, n'hésitez pas à le rejoindre.

Enfin, je ne peux que vous encourager à venir signer la pétition pour le maintien et le développement des services postaux à Forges. Nous devrions avec votre aide dépasser les mille trois cents signatures, ce qui donnera plus de poids à la relance que nous ferons auprès de la Direction de la Poste.

Je vous souhaite une bonne "rentrée" dans ce nouvel automne.

Bien cordialement,

Antoine Lestien

LA MAIRIE EST A VOTRE DISPOSITION  
[www.forgeslesbains.fr](http://www.forgeslesbains.fr)

Tel : 01 64 91 03 29

Mail : [mairie@forges-les-bains.fr](mailto:mairie@forges-les-bains.fr)

HORAIRE

Lundi : 8h30-12h00

Mardi, mercredi, vendredi : 8h30-12h00  
et 13h30-18h00

Jeudi : 8h30-12h00 et 16h00-18h30

Samedi : 8h30-11h30



## Semaine « **Marchons vers l'école** » en octobre

*Prenez le pédibus en marche*

L'année scolaire commence, avec une nouvelle proposition de transport écologique sur laquelle nous travaillons depuis l'an dernier : le pédibus.

Pour rappel, ce système de transport gratuit est basé sur le volontariat d'adultes (souvent des parents), qui au lieu d'accompagner chacun leur enfant à l'école avec leur voiture ou à pied, font le trajet moins souvent, mais avec plusieurs enfants sur un circuit déterminé. D'autres adultes accompagnateurs (grands parents, voisins...) peuvent également participer à cet accompagnement. Plus les inscrits sont nombreux, plus il y a d'accompagnateurs, plus souvent le pédibus fonctionne !

Pour rappel également, l'assurance responsabilité civile des parents et accompagnants suffit comme assurance sur le trajet. Le sujet a évidemment été étudié avant mise en place de ce mode de transport, vous pourrez d'ailleurs trouver sur le site Internet un « point juridique » sur ce sujet, rédigé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Ce

point juridique insiste notamment sur le fait que « Dans tous les cas, les responsabilités pénale et civile des accompagnateurs ne pourront être engagées qu'en cas de faute commise au cours du trajet (et non entre le domicile et l'arrêt) et ayant entraîné un dommage grave. », et « que « Sur le terrain de la responsabilité, il est préférable pour les parents d'effectuer le trajet domicile-école à pied plutôt qu'en voiture ! ».



D'avril à juin, nous avons effectué une « phase test », qui a donné de bons résultats sur le circuit « les sources » avec 19 jours marchés sur 32, soit 59 % du temps ! Le circuit « centre ville » a circulé une fois chaque semaine, et circulera

cette année dès qu'il y aura plus de 5 inscrits.

Nous participerons cette année à la semaine « **Marchons vers l'école** », organisée par l'ADEME, du 12 au 16 octobre. Elle a pour but d'encourager la marche à pied et la pratique du vélo pour les écoliers le temps d'une journée ou pendant une semaine. Nous espérons que les parents et enfants du « centre ville » testeront ce mode de transport à l'occasion de cette semaine et que cette ligne pourra redémarrer ensuite!

Les informations, ainsi que les fiches d'inscription sont disponibles en mairie ou sur le site de la mairie : [www.forgeslesbains.fr](http://www.forgeslesbains.fr) dans la rubrique « enfance et jeunesse/périscolaire/pédibus ». Pour inscrire votre enfant ou vous inscrire comme accompagnateur, déposez le bulletin en mairie et vous serez rapidement contacté.

### Contact

Mairie

01 64 91 03 29

Plus d'infos sur :

[www.forgeslesbains.fr](http://www.forgeslesbains.fr)

## L'équipe d'animation au grand complet

*Voici ceux qui interviennent sur les temps périscolaires (matin, midi et soir)*



En maternelle

En partant d'en haut à gauche : Sozig, Patricia, Brigitte, Paul, Josie, Catherine, Myriam, Blandine, Annie, Sandrine, Françoise, Céline.



En élémentaire

En partant d'en haut à gauche : Laurent, Romée, Philippe, Laura, Angélique, Catherine, Olivier, Tiphaine, Violaine, Sonia, Odile, Isabelle.

## Les nouveautés de la rentrée scolaire

### *L'équipe des services techniques a été à pied d'œuvre tout l'été...*

Sur sollicitation des directrices d'école de Forges, et en accord avec le **maire adjoint aux travaux**, l'équipe des services techniques travaille à chaque vacances scolaires à l'amélioration des conditions d'accueil de nos chères têtes blondes.



Sur la proposition de la nouvelle responsable du service scolaire, Mme Goncalves, ils ont aussi revu la disposition de la chaîne de distribution de nourriture dans la cantine pour fluidifier le passage des élèves.



Cette année, ils ont eu fort à faire avec le traçage de jeux de la cour école élémentaire, la mise en sécurité de tous les arbres entre l'école maternelle et l'école élémentaire (29 arbres traités et 2 abattus), le remplacement du grillage de la cour, la pose de distributeurs de savon et de papier...



#### LES CHIFFRES DE LA RENTREE 2009

##### Nombre d'enfants :

- à l'école élémentaire : 255
- à l'école maternelle : 150

Bonne rentrée à tous les petits Forgeois !



#### RAPPEL

Vous pouvez payer par Chèque Emploi Service Universel (CESU), les factures correspondant à l'accueil de loisirs et l'accueil de loisirs sans hébergement (mercredi et vacances).

*Plus d'info sur les CESU [www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr).*

## La crèche parentale, comment ça marche ?

### *L'île aux enfants accueille vos enfants à Briis sous Forges*

#### Quelques chiffres...

Le projet de crèche parentale est né en 2001. Le bâtiment est sorti de terre en 2006 et la crèche a ouvert ses portes en septembre 2006. Depuis l'ouverture, environ 60 enfants l'ont fréquentée. La crèche a obtenu l'agrément de la Protection Maternelle et Infantile pour 18 enfants accueillis régulièrement et 2 accueillis occasionnellement.

Les enfants accueillis ont entre 3 mois et 3 ans. L'équipe pédagogique est constituée d'une directrice technique (éducatrice jeunes enfants), d'une responsable technique adjointe (auxiliaire de puériculture), de six animatrices jeunes enfants (dont une apprentie) et d'une cuisinière. Le subventionnement est assuré par la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, le Département de l'Essonne, les mairies de Briis sous Forges et Forges les Bains et la participation financière des parents selon leurs revenus.

Un projet pédagogique de qualité...

Les objectifs pédagogiques sont multiples et sont la préoccupation quotidienne de l'équipe pédagogique : respect du rythme de l'enfant, prise en compte de l'individualité au sein du groupe, socialisation, verbalisation, valorisation et encouragement, apprentissage de l'autonomie, ... De nombreuses activités d'éveil ponctuent les journées : peinture, dessins, collages, jeux d'eau, chants, danses, activités de plein air... Des sorties au poney, des spectacles et la sortie de fin d'année sont autant d'événements exceptionnels qui pimentent le quotidien !

Une participation active des parents...

La raison d'être de cet accueil parental est la possibilité qu'ont les parents de pouvoir être avec leur enfant au milieu de tous les autres enfants pendant les permanences et ainsi d'observer et de participer activement à cet éveil. C'est une expérience enrichissante de voir l'enfant se développer au milieu de

ses semblables et de constater que les amitiés naissent dès le plus jeune âge.

Une vie associative enrichissante...

Cette structure est gérée par l'association « l'île aux enfants » constituée des anciens et actuels parents. La vie associative est enrichissante : participation au fonctionnement administratif et opérationnel de la structure, échange entre parents, solidarité, soirées. Bref, l'occasion de nouer un réseau de connaissances et d'amitiés auprès de gens qui continueront de se croiser dans les écoles et clubs sportifs de nos villages.

En d'autres mots, la crèche parentale favorise non seulement l'éveil des enfants mais participe aussi à la dynamique de nos villages !

#### Contact

01 64 90 15 10  
[ileauxenfants91@free.fr](mailto:ileauxenfants91@free.fr)



## L'été du club des jeunes

*Témoignages...*

Pas le temps de s'ennuyer au club des jeunes cet été. En dehors des activités habituelles du club, deux séjours ont été organisés. Du 2 au 9 juillet, 12 jeunes sont partis en Espagne à Blanes, retrouvez ci-dessous leurs témoignages. D'autres ont participé à un stage de rafting le 16 juillet.

### Blanes : Paroles d'ados

*Clara* : merci beaucoup pour tout ce que vous avez fait pour nous !!!!! Ces 7 jours avec vous seront tou-



jours gravés dans mon cœur. Je n'ai pas envie de vous quitter. Ça aurait pu être cool 2 semaines, mais bon ! Je vous aime quand même et ça pour toujours, gros bisous.

*Valentin* : C'était un excellent séjour à Blanes avec vous. De très très très bons moments. Des souvenirs inoubliables qui resteront éternellement, des moments et des sensations fortes. Alors pour tous je paye ma tournée de remerciements : merci à Justin, Philippe, Arnaud, Aïda, Laura et Ludivine et merci encore.

*Agathe* : Merci aux monos, à tous les gens qui sont venus, grâce à vous, cette semaine restera un super souvenir.

### Rafting

Le 16 juillet, dans le parc du Morvan, pendant deux heures, les jeunes ont descendu les « rapides » et se sont éclatés. Pour Antoine (un des jeu-

ne) : « on aurait du rester sur place pour dormir », à voir pour l'année prochaine...



### Contact

Nathalie Tourier  
<http://cdj-flb.skyrock.com/>  
01 64 91 57 62  
[clubdesjeunes@hotmail.fr](mailto:clubdesjeunes@hotmail.fr)

## Les vacances de la Toussaint au club des jeunes

*Des jeunes montpelliérains vont monter découvrir la capitale*

Du lundi 26 au mercredi 28 octobre prochain, le club des jeunes accueillera des jeunes de Montpellier. Nous passerons 3 jours ensemble. Voici le programme :

Lundi 26 octobre : Visite des monuments de Paris !!!  
**Tour Eiffel, Notre Dame... Et une soirée sketches d'improvisation jusqu'à minuit.**

Mardi 27 octobre : Journée au club.

Mercredi 28 octobre : Journée à Disneyland Paris pour découvrir les deux parcs **d'attractions, Walt Disney studio et le parc Disneyland.** A l'occasion d'Halloween, les méchants Disney leur ont concocté un Festival Halloween détonnant et leurs montreront comme c'est bon d'être méchant !



## Accompagner le vieillissement

*Un service à la personne en plein développement*

A l'occasion de l'ouverture de l'accueil de jour de Saint-Chéron géré par l'AFTAM, la coordination gérontologique et tous ses partenaires organisent une journée de présentation des services médicaux, médico-sociaux et d'aide à la personne âgée que vous pouvez trouver dans le secteur du Hurepoix.

Ils vous donnent rendez-vous le :

Jeudi 22 OCTOBRE 2009  
de 10h à 16 h

à l'Accueil de Jour,  
64, avenue de Dourdan  
91530 SAINT-CHERON

### Renseignements

CLIC du Hurepoix  
01 64 91 71 48

La défense de notre bureau de Poste : où en est-on ?

**Déjà 1300 signatures pour la pétition, et vous l'avez-vous signée ?**

Après la sollicitation de la Directrice départementale de la Poste, c'est le Président, M. Jean-Paul Bailly, que nous avons interpellé par l'entremise de notre Député. La réponse du Président de la Poste est de même nature que toutes les réponses qui nous ont déjà été faites : aucune réaction positive sur nos demandes et propositions. Pendant ce temps, le service postal continue à se dégrader, notamment au niveau des heures d'ouverture (réduction de ces heures, fermetures intempestives, ...).



Suite au lancement de la pétition, en juillet dernier, par la Municipalité, les Forgeois ont répondu massivement : plus de 1300 signatures à ce jour !!!! Il faut maintenant les valoriser.

Une réunion publique exceptionnelle sera donc organisée le 6 novembre, avec la présence de nos parlementaires. et bien évidemment une invitation des responsables de la Poste. Retenez dès à présent cette date.

**Le Conseil municipal a voté à l'unanimité pour la motion ci-dessous.** Nous vous proposons de la signer à votre tour. Nous nous servirons de toutes ces signatures vis-à-vis de la direction de la Poste. Faisons-nous entendre, la survie de notre bureau de poste local en dépend !

Plusieurs possibilités pour nous apporter votre soutien : vous venez signer un registre en mairie, vous nous envoyez un courrier ou un mail, ou vous pouvez signer la pétition chez vos commerçants.

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL  
A SIGNER TRES LARGEMENT  
**(voir modalités ci-dessus)**

Le Conseil municipal,

Entendu Monsieur le Maire qui rappelle que : **la Municipalité de Forges les Bains s'est engagée de manière volontariste** dans une politique de développement local, laquelle correspond à la fois aux attentes de la population et à un enjeu de fond en matière de développement du territoire.

**A ce titre, elle s'est rapprochée des responsables de la Poste, tant au niveau local qu'au niveau départemental, pour un développement du bureau de Forges les Bains qui soit à la hauteur du nombre d'habitants de la commune et de la place tenue par cette dernière au sein de la Communauté de Communes du Pays de Limours. Cette démarche a reçu l'appui du Député de la circonscription, qui lui-même est intervenu à plusieurs niveaux.**

A ce titre, des propositions d'aménagement des locaux existants ou la possibilité d'investir d'autres locaux plus centraux dans la commune ont été formulées aux responsables de la Poste. Cette démarche n'a pour l'instant pas abouti. Au contraire, circulent même des rumeurs de fermeture qui s'appuient notamment sur des restrictions d'horaires et des diminutions de services.

**En conséquence et après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :**

Réaffirme sa volonté que la Poste continue à assurer sa mission de service public sur la commune, qu'elle améliore ses services à la population (horaires plus adaptés, boîtes postales, distributeur de billets, services de la Banque Postale, etc....) et qu'elle accompagne de manière positive le développement local de Forges les Bains.

Demande que la présente motion soit adressée à :

Direction régionale de la Poste,  
Bureau de poste de Forges les Bains,  
Monsieur le Député,  
Monsieur le Sénateur.

## Comment se débarrasser de ses encombrants ?

*Prochain ramassage prévu début octobre*

Le prochain ramassage des encombrants en porte à porte aura lieu du 5 au 7 octobre, en fonction de votre secteur géographique (cf. encadré ci-dessous).

**Nous vous demandons expressément de ne pas sortir vos encombrants plus de 24 heures à l'avance et vous rappelons qu'entre deux collectes ou pour les déchets non ramassés en porte à porte, chaque Forgeois peut déposer gratuitement, dans la limite de 2 m<sup>3</sup> par semaine, ses encombrants dans les déchetteries dépendant du SICTOM, à Briis sous Forges, Saint Chéron, Dourdan et Egly. Il suffit d'apporter un justificatif de domicile qui leur permettra de vous établir une carte de déchetterie qui vous sera demandée lors de vos prochains passages.**

### Contact

SICTOM

01 69 94 14 14

sictom.hurepoix@wanadoo.fr

## DERNIER RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN PORTE A PORTE POUR 2009

Lundi 5 octobre

**Zone Verte (Bajolet, Alouetterie, Bois d'Ardeau, Malassis, Chardonnet)**

Mardi 6 octobre

**Zone Orange (Rue du Général Leclerc et toutes les rues situées au nord de rue du Général Leclerc)**

Mercredi 7 octobre

**Zone Bleue (toutes les rues situées au sud de la rue du Général Leclerc)**

### ENCOMBRANTS EN PORTE A PORTE DECHETS INTERDITS

Gravats : ciment, plâtre...

**Déchets ménagers spéciaux : piles, peinture, vernis ...**

Pneu, bouteilles de gaz,

Objets trop lourds > 50 kg, ou trop grands > 2 mètres



### ENCOMBRANTS EN PORTE A PORTE DECHETS AUTORISES

**Electroménager : réfrigérateurs, fours ...**

**Meubles divers : canapés, fauteuils, lits, tables ...**

**Matériaux divers : Planches, bois, grillages, moquettes ...**



## Rave-party

*Rassemblements de ravers dans les bois de Forges : le compte-rendu de la gendarmerie*

Le 23 août dernier, en matinée, la Gendarmerie de Limours est informée d'un rassemblement possible de "ravers" sur la commune de **Forges, au lieu dit Bois d'Ardeau**, sur un terrain défriché.

Sur place, les gendarmes constatent la présence d'une cinquantaine de véhicules qui se sont installés sur un terrain privé, en totale illégalité, dans la nuit du samedi au dimanche 28 août. Ils diffusent de la musique amplifiée.

Les gendarmes notent que le site présente au moment des faits, de par sa configuration et du rassemblement de personnes, une absence totale de sécurité tant en moyen de lutte contre les incendies, que de moyens sanitaires ou

de santé. Il est à préciser qu'un départ de feu, situé à une centaine de mètres des lieux du rassemblement, se produira le dimanche vers 11h00 du matin.

Les gendarmes de Limours renforcés par dix-huit militaires de la Compagnie de Palaiseau sont engagés sur ce rassemblement.

Les nuisances sonores ayant été interrompues par l'action de la Gendarmerie, un contrôle puis un relevé d'infractions sont effectués à l'encontre des participants quittant les lieux à bord de leurs véhicules.

Des dépistages de l'imprégnation alcoolique sont préalablement réalisés sur les conducteurs avant

que ceux ci ne prennent la route, le but étant de s'assurer qu'ils soient aptes à conduire.

Ainsi, près de 40 infractions (dont la plupart s'élèvent à 135 euros) ont été relevées par la Gendarmerie lors de cet événement.

*Nota : La brigade de Limours est désormais placée sous les ordres du lieutenant Baron.*

## Délégation de services publics

### Rapports annuels des délégataires

#### Définition d'une délégation de service public

La Commune peut déléguer une partie des services publics à des prestataires extérieurs si elle le souhaite. La Délégation de Service Public (DSP) est « l'ensemble des contrats par lesquels une personne morale de droit public confie la gestion d'un service public dont elle a la responsabilité à un délégataire public ou privé dont la rémunération est substantiellement liée au résultat d'exploitation du service ». Le contrat de délégation de service public, dont le régime juridique est principalement défini aux articles L 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, se distingue donc légalement du simple contrat d'exploitation par son mode de rémunération substantiellement liée aux résultats de l'exploitation du service. Il en est ainsi, par exemple, des services d'eau et d'assainissement ou bien

des transports publics.

#### Présentation générale

**A Forges, la fourniture d'eau est assurée par un captage privé à l'Alouetterie et par deux délégataires de service pour le reste de la commune.** Les hameaux de Malassis et de Chardonnet sont alimentés par la Lyonnaise des eaux. Veolia est délégataire pour la fourniture d'eau potable au bourg, à Bois d'Ardeau et à Ardillières via le syndicat intercommunal pour l'adduction d'eau potable de la région d'Angervilliers (SIAEP). Cette société est également délégataire pour l'assainissement. Dans ce cadre, les réseaux d'eaux pluviales sont dirigés vers les cours d'eau Prédécelle, Petit Muce et Gloriette ou vers des puisards lorsque le réseau est éloigné de ces cours d'eau. Les eaux usées de Malassis sont envoyées après relevage (pompage) vers le Bourg. Les

eaux usées du Bourg de Chardonnet et d'Ardillières sont dirigées par gravité vers le réseau intercommunal d'assainissement à destination de la nouvelle station d'épuration de Briis sous Forges gérée par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la région de Limours (SIAL), avec délégation à la Lyonnaise des Eaux. Les eaux usées de Bois d'Ardeau, Bajolet et l'Alouetterie sont quant à elles dirigées vers la station d'épuration de Bajolet gérée par Veolia, par gravité et relevage (pompage).

En tant que délégataires, Veolia et la Lyonnaise sont tenus de nous fournir chaque année des rapports d'activité pour les activités de fourniture d'eau et d'assainissement, contenant une analyse technique et une analyse financière.

## Veolia : prestataire pour l'assainissement des eaux de Forges les Bains

### Rapport annuel 2008

#### Le contrat

Le contrat signé en 2006 est encore valable jusqu'en 2016. Il couvre 933 abonnés et 1074 branchements. Le réseau entretenu représente environ 35 km, dont 20,5 km d'eaux grises et vannes, et 15 km d'eaux pluviales.

#### Les contrôles

En 2008, Veolia a effectué 46 contrôles : 17 ont été déclarés non-conformes et 8 ont été traités. Onze restent à traiter depuis l'origine du contrat.

#### Surveillance du réseau

En 2008, 524 mètres linéaires ont été visités par passage d'une caméra. L'engagement contractuel étant largement dépassé, il n'est pas prévu de surveillance particulière en 2009.

#### Curage

Plus de 360 interventions ont été

réalisées, et 2800 mètres de canalisation ont été curés au lieu des 2700 mètres prévus au contrat.

#### Usine de Bajolet

Elle présente une capacité maximum de traitement de 120 m<sup>3</sup> par jour et traite en moyenne 90 m<sup>3</sup> par jour. Elle a un rendement annuel (matière organique) de 95 à 99%. Les bilans d'analyse sont conformes à l'arrêté préfectoral et aux normes européennes.

#### Les améliorations

Sur le réseau d'eaux pluviales, des collecteurs et des boîtes de branchement ont été remplacés rue d'Adelaiau et rue du Dr Babin. Sur le réseau d'eaux usées, du travail reste à effectuer en raison de l'inaccessibilité de certaines sections du réseau (champs, domaine privé...). Le portail et la clôture de la station d'épuration de Bajolet ont été rénovés, le poste de relève-

ment de Bois d'Ardeau a fait l'objet de plusieurs visites de maintenance préventives.

#### Facture type

Veolia nous présente sa facture type pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> sur la base des tarifs au 1er janvier 2008 (p. 9). On constate une augmentation moyenne de 2,2 % entre 2008 et 2009 concernant les sections fourniture d'eau et assainissement. Ces augmentations sont imputables essentiellement au délégataire, les parts des collectivités restant inchangées.





## Lyonnaise : prestataire pour la fourniture d'eau à Malassis et Chardonnet

Rapport annuel 2008

Le contrat La Lyonnaise assure le service de fourniture pour 254 clients, ce qui représente 5,4 km de réseau. Ces clients ont consommé en 2008 environ 25 000 m<sup>3</sup>. Sur les 260 branchements desservis par la Lyonnaise, 24 présentent encore des alimentations partiellement en plomb.


### L'origine de l'eau

L'eau provient des usines de Morsang sur Seine et de Viry Chatillon, elles mêmes contrôlées en amont par les centres de surveillance de Nandy et d'Evry. Le réseau a un rendement de 82,5%. L'indice des pertes en réseau est de 8 m<sup>3</sup> / j / km linéaire ; il est en baisse régulière depuis 2006 ce qui signifie que les pertes diminuent régulièrement.

Analyse de qualité L'eau est généralement de bonne qualité. Une non-conformité a été relevée sur 148 prélève-

ments (non explicité, mais possiblement lié à un taux trop élevé du nickel). Aucun dépassement de normes physico-chimiques ou microbiologique n'a été constaté pour les eaux de la Seine. Cependant des concentrations en sulfate trop élevées ont été relevées sur un prélèvement à Viry- Chatillon. On remarque également une dizaine d'épisodes de pollutions mineures de la Seine par des hydrocarbures, détergents sans impact sur la qualité de l'eau produite à la sortie des usines de Morsang ou Viry.

Facture type La facture type 120 m<sup>3</sup> est présentée ci-contre. On constate une augmentation moyenne d'environ 2,7 % entre 2008 et 2009. Ces augmentations sont imputables essentiellement au délégataire, les parts des collectivités restant inchangées.

Type de client :	Particulier	Échéances :		Janv Avrill Jul Oct		
Périodicité de facturation :	Trimestrielle	Date de relève :	Octobre			
						
	TARIFS UNITAIRES			TARIFS 120 M3		Variation Tarifs Unitaires
	01/01/08	01/01/09	TVA	2008	2009	
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>						
<b>ABONNEMENT</b>						
Part Lyonnaise des Eaux	10,2071	10,5627	0,0	40,8204	42,2509	3,48%
Part Communale						
<b>Sous Total Abonnement HT</b>	<b>10,2071</b>	<b>10,5627</b>		<b>40,8204</b>	<b>42,2509</b>	<b>3,48%</b>
<b>CONSOMMATION</b>						
Part Lyonnaise des Eaux	1,4001	1,4537	5,5	169,0965	174,4384	3,17%
Part Syndicale	0,1100	0,1100	5,5	13,2000	13,2000	0,00%
Part Agence de l'eau (prélèvement)	0,2671	0,2671	5,5	3,2028	3,2028	0,00%
<b>Sous Total Consommation HT</b>	<b>1,7772</b>	<b>1,8308</b>		<b>185,5000</b>	<b>190,8412</b>	<b>2,93%</b>
<b>Part de l'abonnement</b>				<b>17,04%</b>	<b>17,74%</b>	
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>						
<b>ABONNEMENT</b>						
Part Lyonnaise des Eaux						
Part Communale						
<b>Sous Total Abonnement</b>	<b>0,0000</b>	<b>0,0000</b>		<b>0,0000</b>	<b>0,0000</b>	<b>#DIV/0!</b>
<b>CONSOMMATION</b>						
Part Lyonnaise des Eaux						
Part L. des eaux usées Intercommunal	0,6435	0,6978	8,5	77,8200	80,1120	2,95%
Part Communale	0,3000	0,3000	8,5	36,0000	36,0000	0,00%
Part Syndicale						
Part Syndicale Limous	0,1200	0,1200	8,5	14,4000	14,4000	0,00%
<b>Sous Total Consommation</b>	<b>1,0635</b>	<b>1,1178</b>		<b>128,2200</b>	<b>130,5120</b>	<b>1,78%</b>
<b>Part de l'abonnement</b>				<b>0,05%</b>	<b>0,05%</b>	
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>						
Agence de l'eau						
Lutte contre la pollution	0,3684	0,3830	8,5	44,3000	45,9600	3,90%
Modernisation des réseaux de collecte	0,2770	0,2880	5,5	33,2400	34,5600	3,97%
Voies Navigables de France	0,0000	0,0000	8,5	1,0000	1,3200	13,20%
<b>Sous Total Organismes publiques</b>	<b>0,6454</b>	<b>0,6710</b>		<b>78,5400</b>	<b>81,8400</b>	<b>4,11%</b>
<b>Prix M3 hors abonnement HT</b>	<b>3,2118</b>	<b>3,4946</b>		<b>387,3218</b>	<b>401,4818</b>	<b>3,81%</b>
<b>Prix M3 avec abonnement HT</b>	<b>3,4812</b>	<b>3,7981</b>		<b>420,3300</b>	<b>436,7328</b>	<b>3,89%</b>
<b>Prix M3 hors abonnement TTC</b>	<b>3,4851</b>	<b>3,8912</b>		<b>419,5793</b>	<b>436,9498</b>	<b>3,88%</b>
<b>Prix M3 avec abonnement TTC</b>	<b>3,8521</b>	<b>4,1925</b>		<b>462,3482</b>	<b>478,9227</b>	<b>3,87%</b>

Facture type Lyonnaise des eaux

FORGES LES BAINS		Prix au m <sup>3</sup>			Montant au	Montant au	N/N-1
		01/01/2009	01/01/2008	01/01/2009	01/01/2008	01/01/2009	
<b>Production et distribution d'eau</b>				230,20	236,00	2,5%	
<b>Part délégataire</b>				197,55	203,35	2,9%	
Abonnement				34,82	35,84	2,9%	
Consommation		120	1,3959	162,73	167,51	2,9%	
<b>Part collectivité(s)</b>				21,23	21,23	0,0%	
Consommation		120	0,1769	21,23	21,23	0,0%	
<b>Préservation des ressources en eau</b>				11,51	11,51	0,0%	
Consommation		120	0,0959	11,51	11,51	0,0%	
<b>Collecte et dépollution des eaux usées</b>				175,16	176,99	1,0%	
<b>Part délégataire</b>				46,7	48,53	3,9%	
Consommation		120	0,4044	46,70	48,53	3,9%	
<b>Part collectivité(s)</b>				128,46	128,46	0,0%	
Consommation		120	1,0705	128,46	128,46	0,0%	
<b>Organismes publics et TVA</b>				104,01	107,67	3,5%	
Pollution de l'eau		120	0,3830	44,21	45,96	4,0%	
Modernisation du réseau de collecte		120	0,2880	33,24	34,56	4,0%	
TVA				26,56	27,15	2,2%	
<b>TOTAL € TTC</b>				<b>509,46</b>	<b>520,75</b>	<b>2,2%</b>	

Facture type Veolia

## Evolution de la commune

### *Les projets avancent*

#### Arrêt du projet PLU

Nous vous avons déjà largement parlé de l'évolution future de la commune dans les éditions précédentes du P'tit Forgeois, ainsi que dans toutes les réunions publiques organisées depuis le début de ce mandat.

Une partie de cette évolution est définie dans le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme), qui se substituera au POS (Plan d'Occupation des Sols) actuel. Le 24 septembre (et non le 3 septembre comme initialement prévu) une étape importante a été franchie : le Conseil Municipal a "arrêté" le projet du PLU, qui plus est à l'unanimité ! Ce projet va donc rentrer dans sa troisième et dernière phase, la phase "administrative", avec la consultation des services de l'Etat, qui va prendre trois mois, et l'enquête publique terminale, qui durera elle un mois.

Un point important à souligner : le nouveau zonage du projet de PLU

est maintenant en accord complet avec le projet de plan de parc du PNR (Parc Naturel Régional). Lorsqu'il s'agira de voter l'adhésion au futur Parc, cette cohérence donnera donc la possibilité à la Commune de se positionner sans aucune contrainte de ce point de vue.

#### Contrat régional et Vitalis

Autres projets qui vont connaître des avancées significatives dans les jours qui viennent : le contrat régional et l'achat de la propriété Vitalis.

Pour le premier nous avons eu récemment l'assurance qu'il passera à la "Commission Permanente" de la Région (la commission qui statue sur les dossiers) du 22 octobre, avec donc maintenant la quasi-certitude d'avoir nos subventions (cf. le précédent P'tit Forgeois).

Concernant le second nous aurons la réponse du Conseil de Paris lors **de la parution de ce journal... Nous**

ne manquerons pas de vous tenir informés.



La propriété VITALIS...



## Voitures brûlées à Forges

### *Une préoccupation mais un fait isolé...*

Beaucoup de Forgeois se sont émus des deux voitures brûlées à Forges sur la place basse de l'église la nuit du 22 au 23 septembre.

En fait, il semblerait que l'incendie n'ait initialement concerné qu'un seul véhicule, avec ensuite une propagation au second situé juste à côté.

Cet émoi est légitime. Pour autant, il s'agit d'un fait extrêmement isolé, sur lequel la gendarmerie a mis les moyens d'investigation nécessaires.

Il est certain que le centre de Forges connaît actuellement des nuisances importantes, notamment sonores, comme d'ailleurs la plupart des communes avoisinantes. Mais il n'y a pas de liens directs entre les

fauteurs de ces nuisances et l'incendie des deux véhicules.

Néanmoins, la Municipalité est mobilisée avec la gendarmerie pour traiter toutes ces incivilités. Rappelons de plus qu'un arrêté municipal a été pris interdisant la consommation d'alcool dans le périmètre de l'église.



## Marcher en musique le 3 octobre, une première sur notre territoire

*Quatre concerts : jazz, orgue de barbarie, musique celtique et musique ancienne*

Le samedi 3 octobre, toute la journée, aura lieu une première dans notre communauté de communes : une marche musicale, ponctuée de quatre concerts. Le principe est marcher sur de beaux chemins reliant les communes de Forges les Bains, Angervilliers, Saint Cyr sous Dourdan et Bonnelles, avec un concert à chacune des étapes. Si le temps est favorable, la cornemuse de Michel Foulon pourrait aussi faire trembler, en cours de route, les arbres de nos forêts.

**Un pot d'accueil** sera offert par la municipalité de Forges les Bains, de **9h15 à 9h45, durant lequel on s'inscrira pour la journée (15 € les quatre concerts ou 5 € le concert).**

On organisera les retours en allant déposer des voitures à Bonnelles, lieu du concert final à 18 h ou ailleurs pour ceux qui veulent écouter. Les chauffeurs ayant laissé leurs véhicules à tel ou tel endroit seront accompagnés au départ à Forges les Bains pour le premier concert. On s'organisera aussi entre amis. Le parcours complet est long d'environ 19 kms (6+6+7).



Les enfants non accompagnés d'adultes ne seront pas acceptés, la marche s'effectuant sous la responsabilité des participants. Chacun peut marcher où il le souhaite mais le parcours-type sera balisé. On peut participer à une partie de la journée seulement, écouter ce qu'on veut, etc.

### Le programme

Les amoureux de jazz et les marcheurs assisteront au concert de jazz du groupe Forgeophonium de **10h à 10h40, salle Messidor du centre culturel de Forges les Bains.**



A 12h15, à Angervilliers, concert dans la salle de la mairie avec le Zinzin de Fanny et Antoine, autour de **l'orgue de Barbarie et du duo vocal, jusqu'à 13 h. Apéritif et pique-nique** que chacun apporte, en parallèle.



Départ vers 13h30, pour Saint Cyr sous Dourdan. Le concert aura lieu dans la salle municipale vers 15 h. **L'ensemble Chroma, dirigé par Dominique Brétécher**, vous donnera un concert de musique ancienne, vocale et instrumentale.

Départ vers Bonnelles, vers 16h, pour assister au concert de clôture **en l'église de Bonnelles.**

Et enfin vers 17h30 vous retrouverez le trio celtique « An tadou kozh yaouank ». Tous les coupla-

ges **d'instruments celtiques avec ce trio, où l'on entendra de la harpe celtique**, (et même en duo), de la cornemuse, de la bombarde, des **flûtes, pipes, de l'accordéon, des chants bretons, irlandais et écossais.** Fin du concert à 18 h30.

Ce même trio rejoue, le soir, à 21h, **en l'église de Bullion, ce qui permettra à ceux qui ne sont pas disponibles en journée d'écouter ce trio** au répertoire très varié. Michel Foulon : flûtes, bombardes, cornemuses, pipes, harpe celtique, Yvon Le Quellec, harpe celtique, chants (dont certains en breton), tin whistle, bombarde, Ronan Guénoles, bombarde, tin whistle, accordéon (Entrée : **7 €**)

**Il sera possible, pour éviter l'attente au départ de Forges, d'avoir réservé les billets à l'avance en envoyant un courriel à l'association organisatrice, Harpham, en indiquant l'objet : réservation marche musicale, en précisant le nombre de participants.** On peut aussi commencer la marche à partir d'Angervilliers, voire de Saint Cyr sous Dourdan, on paye alors à **l'entrée des concerts.**

En cas de mauvais temps, les concerts ainsi que l'accueil seront maintenus pour la marche au départ de Forges, le balisage ayant été effectué. Les informations figureront sur les sites des communes concernées.

### Contact

Bernard MORIN

Adjoint aux affaires culturelles

01 64 91 03 29



## Soirée théâtre à Forges : une pièce des *Tréteaux ivres* de la MCL et *Alphéra* *Ce grand magic langage*

C'est un montage de textes très drôles autour du langage quotidien et théâtral. Jean Tardieu est un grand auteur, devenu un classique et spécialiste du "verbe".



Né il y aura cent ans le 1er novembre prochain, mort en 1995, Jean Tardieu est un auteur aux multiples talents et aux multiples facettes. Homme de radio, poète lyrique (*Le fleuve caché, La part de l'ombre...*), il est surtout connu (pas assez) pour son théâtre, composé de ces irrésistibles petites comédies que **l'on trouve par exemple dans** *Théâtre de chambre* ou *Poèmes à jouer*.

Ce sont quelques uns de ces textes

que nous avons réunis dans "ce grand magic langage". Voici une petite phrase qui donne une idée du bonhomme « Prenez un mot usuel. Posez le sur la table, bien en évidence et décrivez-le : de face, de profil, de trois-quarts. »!

Langage des mots, assorti de ses ambiguïtés, de ses impuissances et de ses blancs, dans "Ce Grand Magic langage" (titre clin d'oeil au Grand Magic Circus), on découvre avec délectation les courtes pièces que sont les inénarrables *Un mot pour un autre* et *Un geste pour un autre, l'émouvant Finissez vos phrases ! Le langage du théâtre avec ses apartés dans Oswald et Zénai-de, ses monologues dans Il y avait foule au manoir, ses envolées lyriques incompréhensibles dans Eux seuls le savent.*

**L'unité de la pièce, sous un apparent éclectisme, est celle qui est inhérente à l'homme et à l'expression de ses préoccupations, expression qui passe toujours par un système de signes reposant sur les mots, les sons, les silences, les for-**

mes, les gestes, et qui est le fondement de tout langage artistique.



Montage de textes de Jean Tardieu.  
Mise en scène de Fanny Brisson  
Réalisation : les Tréteaux Ivres de la MCL de Forges les Bains et l'association Alphéra.

### Tarifs

Adultes : 5 euros  
- de 18 ans : 3 euros

Durée : 1h30

## Fête de la Saint Jean...

*Une tradition que les habitants du Chardonnet ne rateraient pour rien au monde*



Chaque année les habitants du Chardonnet se donnent rendez-vous autour du feu de la Saint-Jean pour fêter leur hameau...

Une occasion unique de se retrouver entre voisins et de partager un beau moment de convivialité.

**On pousse la chansonnette, on joue à la pétanque...**

Ils ont posé au coin de la rue Saint Jean comme le faisaient déjà les habitants du Chardonnet au début du siècle dernier. Nostalgie du passé mais qui associe les nouveaux arrivants dans le hameau.



## Fête de la Châtaigne

### Historique

Monthléry a sa Fête de la tomate, Arpajon sa Foire aux haricots et nous avons la Fête de la Châtaigne.



Cette manifestation annuelle fait **parler d'elle bien au-delà** de nos frontières. Elle est née, en 1997, de **l'imagination de quelques élus** qui ne savaient pas comment écouler les châtaignes qui recouvraient

leurs jardins à chaque automne et **s'appuie sur la présence importante** des gros châtaigniers qui ont été jadis greffés et qui sont répartis sur tout le territoire de la commune.

**Il est de tradition d'offrir à tous les visiteurs** des châtaignes grillées gratuites. Ces châtaignes sont récoltés par les bénévoles qui participent activement à l'organisation de la fête mais aussi par le club des jeunes et les enfants des écoles de Forges. en 2008: 400 kg ont été ainsi récoltés, grillés et intégralement consommés.

La Fête de la Châtaigne est une **occasion unique de venir s'amuser** en famille. A chaque édition un **thème nouveau est choisi**. **L'équipe de bénévoles travaille toute l'année** pour vous offrir une journée magi-

que pleine de surprises et de bonne humeur.



**L'an dernier, Forges s'était mis aux couleurs** du cinéma pour devenir le **temps d'un week-end Forjoliwood**. **Au menu de l'édition 2008, danse country, démonstrations de cirque, concert dans le parc de la mairie, lâcher de ballons, défilé de 2CV, salon de thé « Et si Versailles m'é-tait conté »...**

## 13ème édition de la Fête de la Châtaigne les 17 et 18 octobre

*Edition 2009 : sur le thème de contes et légendes*

Cette fois-ci la commission animation, appuyée par son équipe de bénévoles, vous a concocté une édition sur le thème des contes et légendes de notre enfance.

### 17 octobre : dîner dansant

Le samedi 17 octobre au soir, vous pouvez participer à un repas dansant, avec soirée Karoké (1300 titres, écran géant). Vous pouvez vous inscrire grâce au bulletin joint à votre journal.

### 18 octobre : animations variées

Le dimanche 18 octobre, vous avez toutes les chances de croiser au

détour du Parc de la mairie, **Blanche-Neige** ou un des sept nains, des fées, des princesses des contes **des mille et une nuit...**



Dès 10h00, les amateurs de **jardinage pourront participer au Troc'** plantes. A 12h00, vous pourrez déjeuner sur place (attention nombre de places limité). **Dans l'après-midi**, de nombreuses animations vous attendent : labyrinthe, mikado géant, **château gonflable...**

Et pour les gourmands ils pourront se régaler de pâtisseries à la châtaigne proposées par nos princesses Shéhérazade du salon de thé, de barbe à papa ou encore des fameuses châtaignes offertes par la **municipalité...**

## Fête de la Châtaigne

*Appel aux bonnes volontés pour le salon de thé des mille et une nuits !*

Nous avons besoin d'aide au salon de thé pour la Fête de la Châtaigne le 18 octobre prochain.

Servir nos invités nécessite un peu de travail d'installation le dimanche matin. Le salon de thé fonctionnera donc uniquement l'après-midi de **14h00 à 17h30 environ**.

Pour garnir le buffet, nous faisons appel à ceux et celles qui pourraient offrir une pâtisserie "maison"

à la châtaigne. La châtaigne y figure sous toutes formes (farine, purée, crème de marrons, marrons



glacés...). Nous avons à votre disposition de nombreuses recettes à base de châtaignes, demandez-les.

**Merci d'avance pour votre aide !**

### Contact

Catherine DESSAUX

01 64 91 54 30

cmdessaux@wanadoo.fr

## Fans de lecture, à vos agendas...

*Les Amis de la Bibliothèque de Limours vous donnent rendez-vous*

Afin de satisfaire votre passion de la lecture, de la conforter ou de la susciter, l'association « Les Amis de la Bibliothèque » de Limours vous invite à profiter des activités régulières qu'elle met en œuvre chaque année :

**Lecture redécouverte** : le troisième mardi du mois, à 16h45, à la bibliothèque ; un livre ou un auteur vous est présenté.

**Club de lecture** : le troisième mercredi du mois, à 20h30, à la bibliothèque ; chacun est invité à donner ses impressions sur un livre déterminé, qui a été lu au préalable.

**Lecture à la Résidence des Personnes Agées** de Limours, rue du Cou-

vent : le troisième lundi du mois, à 15h00 ; un livre est présenté, lu et commenté par une bénévoles de l'association.

**Poésie entre amis** : le deuxième mercredi du mois, à 20h30 ; chaque soirée a lieu dans un village différent mais proche. Elle offre aux poètes ou amateurs de la poésie locaux l'occasion de se rencontrer autour d'un thème donné.

**L'heure du conte pour les enfants** : un mercredi par mois, à 15h00, à la bibliothèque, sur des thèmes divers.

**D'autres manifestations destinées à** favoriser le développement de la lecture (expositions, ateliers, spec-

tacles...) vous seront proposées en cours d'année.

Les renseignements nécessaires seront affichés en bibliothèque de Limours et en mairie de Forges.

Ces activités gratuites sont ouvertes à tous et toutes. Teintées d'émotions, la convivialité et la bonne humeur y règnent, n'hésitez pas à les rejoindre !

### Contact

Huguette Morin  
01 64 91 19 60  
huguette.morin@laposte.net

## Rencontre littéraire avec Pascale ARGUEDAS, critique littéraire

*« Nous sommes tous capables de goûter aux saveurs de la littérature »*

«On pleure aujourd'hui la disparition des lecteurs. Il faut donc commencer par rencontrer ceux qui existent et tenter d'agrandir le cercle en les écoutant et en leur prouvant que la culture n'est pas morte. Je leur propose de lire de vrais bonheurs dont personne ne parle. Ils ne sont pas obligés d'adhérer, je cherche seulement à élargir les horizons. Mon moteur c'est la passion, la légèreté et la bonne humeur. Nous sommes tous capables de goûter aux saveurs de la littérature. Le banquet est ouvert. La seule question qui se pose est celle de notre appétit.»



Pascale Arguedas, critique littéraire enthousiaste, à l'esprit libre, viendra présenter ses coups de cœur de la rentrée littéraire de l'automne 2009, lors d'une rencontre littéraire qui aura lieu le 15 janvier 2010 au centre socioculturel de Forges. La présentation s'appuiera sur la lecture d'extraits. N'hésitez pas à venir partager ce temps d'échange convivial ! Vous pourrez venir en simple curieux écouter les présentations ou participer aux débats. Quatre livres feront plus particulièrement l'objet des échanges. La liste des livres sélectionnés sera publiée dans le prochain P'tit Forgeois de novembre. Vous pourrez ainsi soit les acquérir auprès de la librairie interligne de Limours, partenaire de l'opération, soit les emprunter à la bibliothèque de Limours et à la médiathèque de Briis sous Forges.

Amis lecteurs nous comptons sur vous !

### Contact

Bernard Morin  
Adjoint aux Affaires Culturelles  
01 64 91 03 29

Plus d'infos sur le site de Pascale Arguedas :

<http://livre-de-lecture.fr>

Les 4 livres sélectionnés pour la rencontre littéraire :

1. **Roman** : *Une année étrangère* de Brigitte Giraud, éditions Stock, prix 17 €,
2. **Nouvelles** : *Quelques nouvelles de l'homme* d'Eric Faye, éditions Corti, prix 15 €,
3. **Récit** : *Romain, un regard particulier* de Lesley Blanch, éditions du Rocher, prix 16 €,
4. **Poésie** : *Simple choses* de Roland Texier, éditions Le Pont du Change, prix 13 €.

## BROCANTE

La commission animations avait encore acheté le soleil pour cette année pour le plus grand plaisir des visiteurs et des exposants... En 2008, 158 personnes avaient pris un stand pour un total de 503 mètres linéaires. En 2009, la mairie a enregistré 194 inscriptions pour 665 mètres linéaires.



## Bilan de la Charte culturelle 2008/2009

### *Qu'est-ce que la charte culturelle ?*

La Charte Culturelle est un contrat triennal établi avec le Conseil Général de l'Essonne pour la mise en œuvre d'une politique culturelle sur la commune en conformité avec les exigences du département dans ce domaine. Chaque année un avenant est notifié entre les deux parties pour réaliser de nouvelles actions pour l'année à venir selon des axes prédéfinis. Ce dispositif permet à la commune d'être subventionné à hauteur de 50% pour les activités culturelles inscrites. Cette saison 2008-2009 a permis d'achever la troisième année de la charte en cours. Le bilan en est présenté ci-dessous.

Un nouveau dispositif, appelé Contrat de Développement Culturel » a été défini par le Conseil Général pour les années à venir mais qui ne diffère pas de manière majeure du dispositif précédent. Il est en cours d'élaboration pour notre commune.

#### RAPPEL DES ACTES ET ACTIONS

Axe 1 : Ouvrir et accentuer la présence artistique

Découverte musique de chambre



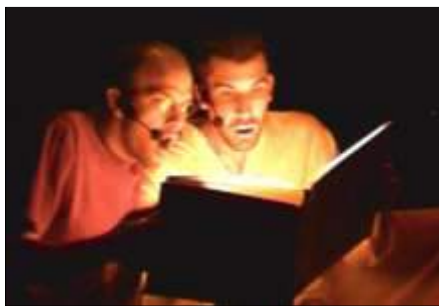
Le stage était prévu initialement les 9 et 10 Mai 2009. Faut de participants inscrits, il a été annulé. Le concert de l'ensemble « Cordée à Vent » a eu lieu le 15 Mai. Il était prévu que la 1<sup>ère</sup> partie soit assurée par les stagiaires en ensemble ; le programme du concert a donc été renforcé afin d'assurer un spectacle dense de qualité.

Nombre de spectateurs : 30

Le Comptinobook

**Le spectacle a d'abord été donné** pour les enfant des écoles du cycle 1 (classes maternelles), le 10 avril . **6 classes de l'école maternelle de la** petite à la grande section ont pu voir ce spectacle. Une grande satisfaction a été exprimée par la directrice de l'école maternelle à la mairie.

Le spectacle a ensuite été redonné pour le public Forgeois le 11 avril pour 40 spectateurs.



Stage et concert Motown

Le stage de musique Motown a eu lieu les 25 janvier, 8 février et 8 mars. La 1<sup>ère</sup> session a attiré 4 participants et les deux autres sessions ont été annulées faute de participants.

Le concert Motown a eu lieu le 14 mars, avec 9 musiciens. 40 personnes étaient là pour les applaudir.

Axe 2 : Créer du lien social et valoriser l'identité de la Commune

"Racontages" de mes hameaux (écriture de contes)

Même si l'action a bien eu lieu sur notre commune avec la réalisation le 5 avril 2009 d'une balade contée dans les hameaux, l'opération a été supprimée de la charte culturelle de



la commune et transférée dans la charte culturelle de la CCPL.

Stage Cinéma

Prévu initialement du 13 au 17 avril, deux jours seulement ont été réalisés du fait du nombre très restreint de participants (2).

Axe 3 : Développer les pratiques amateurs en termes de formation

Grande Master Class

Cette opération est planifiée au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009, le 28 novembre avec l'accord du Conseil Général (plus d'info en p. 16).

Stage Ecole du cirque

**6 enfants ont participé au stage** qui a eu lieu du 23 au 27 février et du 20 au 24 avril, pendant les vacances scolaires.



Ils ont participé au magnifique spectacle de fin d'année sous le chapiteau Fratellini près de la Bênerie.

Découverte de la clarinette

**8 stagiaires ont participé au stage** du 24 janvier. Le concert a eu lieu le 7 février. **70 spectateurs se sont** déclarés enchantés de la qualité du spectacle produit.

Contact

Bernard Morin

Adjoint aux affaires culturelles

01 64 91 03 29

## Charte culturelle 2008/2009

### Bilan

Cette nouvelle saison s'achève comme de coutume sur un bilan contrasté. Si toutes les opérations ont données entière satisfaction sur le plan qualitatif, la participation en revanche n'a pas été identique pour toute. Certaines comme le Comptinobook, le stage de cirque, le stage de clarinette, ont rencontré un vif succès avec une participation à la hauteur des attentes. D'autres, en revanche, ont péché par un manque de participants (stage musique de chambre, stage cinéma, stage Motown) qui nous a obligé à annuler quelques sessions tout en assumant les frais déjà engagés.

Au vu de cette année écoulée trois conclusions principales se font jour :

L'adhésion du jeune public (écoliers et adolescents) aux activités culturelles qui leur sont destinées ; l'exemple du Comptinobook et du stage de cirque en sont le témoignage et nous incitent à en initier de nouvelles ou à conforter certaines (comme le stage de cirque).



La variété des arts et thèmes culturels et le mélange de ces thèmes sur une même opération doivent être fondamentalement exploités

pour offrir plus de diversité et satisfaire le plus grand nombre.

Un travail en profondeur sur la communication autour des actions proposées dans le cadre de la charte est nécessaire afin d'atteindre de meilleurs taux de participation, la marge de progrès étant importante.

Nous prenons d'ores et déjà en compte ces conclusions dans l'élaboration en cours de notre contrat de développement culturel 2009-2010 que nous vous présenterons dans le prochain P'tit Forgeois de novembre.

#### Contact

Bernard Morin  
Adjoint aux affaires culturelles  
01 64 91 03 29

## Des monstres sacrés à Forges les Bains

### Master class et concert avec les frères FANFANT et Thierry VATON

Dans le cadre de la charte culturelle et en collaboration avec la mairie de Forges les Bains, l'AMM vous propose une master class avec les frères FANFANT et Thierry VATON le samedi 28 novembre, de 14h30 à 17h30, suivi d'un concert «jazz caribéens», à 20H45, au centre socioculturel. Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre place à la master, soit en batterie, soit en basse, soit en piano auprès de l'AMM et votre soirée pour le concert.



Jean Philippe FANFANT, batteur, fait partie de ces grands musiciens simples et talentueux. Elevé au sein d'une famille de musiciens professionnels, il se nourrit d'in-

fluences très diverses et développe rapidement un groove mâtiné qui lui est propre. Il partage sa carrière entre la variété notamment avec Julien Clerc, Maxime Le Forestier, Bernard Lavilliers, Tania Maria ou plus récemment Christophe Maé, le jazz caribéen avec son quartet Sakécho (Mario Canonge, Andy Narell, Michel Alibo), des masters class ou encore des enregistrements de disques et d'émissions télévisées ("la nouvelle star" sur M6).



Thierry FANFANT, bassiste, contre-bassiste, et arrangements. En quelques années, sa passion devient son métier, Thierry partage son temps entre les concerts, les tournées, les studios d'enregistrement et les plateaux de télévision. Il en-

chaîne les collaborations et participations avec de nombreux artistes ou groupes de tous styles : D.d. SaintPrix, Al Singer, Andy Shepard, Kassav', Edith Lefel, Hajime Mizoguchi, Enzo Enzo, Ang.lique, Kido, Bernard Lavilliers, Eddy Louiss, Daniel Levi, Michel Fugain, Tania Maria ... Son premier album solo "Intimes" sorti en avril 2005 est fidèle au parcours éclectique de son créateur.

Thierry VATON, piano, arrangements. Ce pianiste aux notes rebondissantes met son talent au service des styles et des cultures les plus diverses. Ainsi de 1985 à nos jours, Thierry aura participé à un nombre incalculable de concerts ou d'enregistrements en studio. Nombreux sont ceux qui ont fait appel à son travail de pianiste, d'arrangeur, de compositeur et de réalisateur.

#### Contact

Thierry Gilant  
Tél : 01.64.90.73.87 (répondeur)  
contact@ecoleamm.com  
http://www.ecoleamm.com



## Racontages de mon village, édition 2009

*A la découverte de nos hameaux : Chardonnet*

A chaque nouvelle édition du P'tit Forgeois nous vous invitons à découvrir les textes écrits en 2009 par les participants aux *Racontages de mes hameaux...* Cette fois-ci c'est Evelyne SALES, qui encadre les ateliers d'écriture qui nous donne à lire son texte sur Chardonnet.

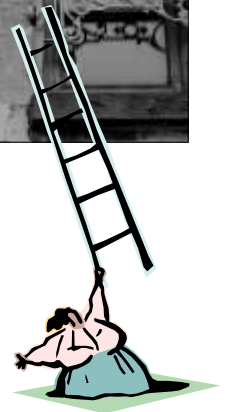
### St Jean vierge perché là-haut

Quand Jésus rencontra St Jean, St Jean était sur le point de se marier. Jésus lui fit mille amitiés et St Jean céda son amour charnel pour un amour mystique. Mais sa future épouse ne voyait pas la chose du même œil. Elle voulait un enfant. Elle insista et insista.

Quand il était aux côtés de Jésus, Jean ne risquait rien. Son amour était si fort... Mais dès qu'il se retrouvait tout seul, il craignait fort pour sa virginité. Un homme, même un saint homme, est un homme.

Alors, pour ne pas être tenté de consommer, Jean rejoignait la nuit, dès qu'il le pouvait, une grotte creusée dans une falaise abrupte à laquelle il grimpait par une échelle longue comme la nuit et haute comme pour monter au ciel. Il put à ce prix résister aux assauts répétés de son ex-promise et mener à bien son destin d'évangéliste.

C'est en l'honneur de ce passé qu'on a modelé ici ce modeste St Jean perché sur une façade, si inaccessible que pour lui porter des fleurs, il faut une échelle longue comme la nuit et haute comme pour monter au ciel.



## Racontages de mon village : Murs et murmures

*Une autre façon de découvrir notre beau village au travers du mystère de ses rues et ruelles*

Suite à la réalisation des deux premiers livrets *Racontages de mon village* et *Racontages de mes hameaux*, la Commission des Affaires Culturelles lance cette saison un projet pour la réalisation d'un troisième tome de cette collection, à partir des maisons, des murs, des rues et ruelles remarquables, tant patrimoniales qu'originales, de notre commune.

Ce projet s'articulera autour de trois actions : trois ateliers d'écriture pour l'élaboration des textes, une balade contée dans la commune autour des maisons, murs, rues et ruelles qui auront été sélectionnés et l'édition d'un livret de recueil de tous les textes écrits sur ce thème.

Nous faisons appel à tous ceux de 12 à 99 ans (et plus !) que l'expérience tente. Et vous, propriétaires ou locataires de votre habitation, peut-être auriez-vous envie d'écrire un texte ou un poème sur votre résidence ?



Venez nous rejoindre pour la première partie, les ateliers d'écriture, qui auront lieu début 2010.

#### Contact

Evelyne Sales  
01 64 90 77 10  
evelyne.sales@orange.fr

Bernard Morin  
Adjoint aux Affaires Culturelles  
01 64 91 03 29  
mairie@forgeslesbains.fr



## A vos boots, prêts, partez...

### Danse Country à Forges les Bains !

Vous avez eu l'occasion de les découvrir lors de l'édition 2008 de la fête de la Châtaigne, ils vous ont entraîné aux rythmes de la country sur la piste de danse...



Cette année, les Lucky Boots, le club country de Bonnelles, organisent leur « Special » **chez vous...**

Ils vous donnent rendez-vous les 7 et 8 novembre prochain au centre socioculturel de Forges.

Le « special » est un grand rassemblement de square-dancers français et étrangers que vous pourrez voir **danser à l'occasion de cette soirée unique** (entrée libre).

Il y aura également une boutique, où vous pourrez acheter des vêtements et des accessoires country.

Et si vos santiags vous démangent, venez prendre des cours de danses Country le vendredi soir, le 1<sup>er</sup> cours est gratuit, venez essayer !!! « The Lucky Boots » propose des cours de

« Line » dance et de « Square » dance.

Visitez leur site : <http://luckyboots.free.fr/>



#### Contact

Annie Bouchez  
06 72 99 23 33

### TICKETS JEUNES LOISIRS

Ce dispositif a pour objectif de favoriser le développement personnel des enfants et des adolescents, de 6 à 15 ans **inclus, leur donner le goût de la créativité dans le cadre d'une association ou d'un club. Pour en bénéficier, il faut être allocataire de la CAF de l'Essonne au titre du mois de juillet 2009 pour au moins un enfant (excepté les régimes particuliers non pris en charge par la CAF), ou être bénéficiaire auprès de la CAF de l'Essonne du RMI ou de l'APL au titre du mois de juillet 2009 avec un enfant à charge au sens de la législation des prestations familiales, ou être bénéficiaire de l'ARS pour un enfant à la rentrée 2009 auprès de la Caf de l'Essonne.**

Le montant de l'aide est forfaitaire selon votre quotient familial, il couvre l'adhésion, l'assurance, les activités et l'équipement. Vous n'avez en principe aucune démarche à accomplir : il vous est adressé automatiquement par courrier en août ou en septembre. Lors de l'inscription, vous devrez faire signer et compléter le ticket loisirs jeunes par l'organisme, puis le transmettre avant le 31 octobre à la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne— Actif— 91032 Evry Cedex. Plus d'infos au 01 69 26 85 40 ou 01 69 26 85 60 ou sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr).

## Visite du gymnase

Les associations sportives découvrent ce nouveau bâtiment très attendu de tous



Le samedi 19 septembre, l'ensemble des membres des bureaux des associations sportives était invité par la mairie pour découvrir le nouveau gymnase.



Ils ont tous été très impressionnés par la taille de ce nouveau bâtiment très attendu par tous. Tous les créneaux sont d'ores et déjà complets, preuve que cet investissement était nécessaire.



Le maire adjoint aux travaux présente le chantier du gymnase aux associations Forgeoises



Vous pourrez y pratiquer du judo, du badminton, du tir à l'arc, du tennis, du tai chi chuan, du yoga... Plus d'infos sur les activités sportives à Forges sur :

[www.forgeslesbains.fr](http://www.forgeslesbains.fr)

## Boule Lyonnaise avec la BAM Concours d'été

Depuis quelques années, la B.A.M. organise un concours d'été en semaine. Le premier mercredi de juillet. C'est inhabituel, mais cela corres-



pond à une demande de la part de joueurs qui ont atteint un âge qui leur permet d'être libres en semaine, c'est à dire des retraités et préretraités. Et le succès de cette manifestation est constant et se confirme d'année en année. Il faut dire que, malgré tout, des joueurs « plus jeunes » se libèrent aussi à cette occasion. Bref, de quoi avoir un effectif com-

plet de 16 doublettes ayant réservé leur participation. Voici la liste des clubs ayant participé avec une ou plusieurs doublettes : Chevreuse, Chatenay Malabry, Issy les Moulineaux, Athis Mons, Corbeil Essonnes, Etampes, Mennecy, Paray Vieille poste, Ris Orangis, et enfin Malassis.

Le temps agréable de cette journée a permis à tous les joueurs de pratiquer dans les meilleures conditions **et beaucoup d'entre eux nous ont affirmé avoir aussi passé une agréable journée à la campagne.** Nous tenons à remercier nos sponsors qui **facilitent l'organisation de telles journées** : **Arcad'Optique, centre commercial des Arcades, Limours, C.E.T. Daniel, 266 rue Saint Vincent, Bullion, Les Docks de Limours, 4 rue du 8 Mai 1945, ZA, Limours.**

Voici le palmarès de cette compétition :

Premier concours : gagnant, le club



de Paray Vieille poste, avec Messieurs Jean Peynoche et Vincent Rougione ; finaliste : le club de Chevreuse, avec Messieurs Denis Guillon et Jean Pierre Chatte.

Deuxième concours : gagnant, le club d'Etampes, avec Messieurs Marc Fuentes, Bernard Mouton et Christian Aujard.

### Contact

Maurice Guillossou

01 64 91 14 28

<http://Malassis91.skyrock.com>

## La fusion des clubs de football, enfin ! Gometz le Chatel, Briis, Limours et Forges s'associent

Nous en entendons parler depuis de nombreuses années, et de plus en plus depuis deux saisons. Se fera, se fera pas ...Début juin 2009, c'est officiel le club de l'Entente du Pays de Limours est né. Gilles GENESTE est élu à l'unanimité président par le Comité Directeur. Il sera aidé dans sa tâche par quatre vice-présidents, représentants les quatre communes, Briis sous Forges, Forges les Bains, Gometz le Châtel, et Limours.



Depuis septembre 2008, les représentants des deux clubs de football du FC Forges-Gometz et de l'Entente Briis-Limours se rencontrent régulièrement pour préparer cette fusion. **L'envie est la même des deux cotés et cette fois, rien, ni personne ne viendra faire capoter la fusion comme c'est arrivé il y a quelques années. C'est avec le soutien des éducateurs, des dirigeants et des béné-**

voles, mais également avec le soutien des municipalités concernées que la saison prochaine se construit. Avec les nouvelles dispositions, tant footballistiques qu'administratives, mises en place par la Fédération Française de Football, nous sommes **tous confortés dans l'idée que nous avons fait le bon choix en unissant nos moyens, nos effectifs et nos compétences.**

**L' E.P.L se veut avant tout un club formateur et dans ce but nous poursuivrons nos efforts en direction de la formation de nos dirigeants et certains entraînements de jeunes seront doublés. Notre ambition est de voir, un jour, toutes nos catégories évoluer dans les divisions supérieures de district et pourquoi pas en ligue, dans le but de garder nos jeunes et de ne plus voir nos « meilleurs » joueurs partir et évoluer dans d'autres clubs de la région.**

**Les maillots des équipes de l'Entente du Pays de Limours seront bleus et noirs, couleurs adoptées par tous les membres du bureau. Le futur maillot a été présenté aux entraîneurs et dirigeants lors d'une réunion d'information. Toutes nos équipes ne pourront pas être habil-**

lées dès septembre aux couleurs du club, mais nous ferons le maximum pour y parvenir dans les deux années à venir. Si vous souhaitez offrir un jeu de maillot, et participer au **début de l'aventure avec nous,** contactez Ludovic AUBERT, trésorier au 06 33 60 81 82.

Une page se tourne pour les clubs de FC Forges-Gometz et de l'Entente Briis-Limours, déjà issus de fusions. **C'est tous ensemble qu'il nous faudra avancer, membres du bureau, éducateurs, joueurs, parents, pour faire progresser notre club et que chaque joueur et joueuse puissent pratiquer son sport favori dans la convivialité, le respect et avec l'envie de gagner.** Les supporters ont aussi un rôle important dans un club de football, nous vous invitons à venir encourager nos équipes dès le début du championnat en septembre.

### Contact

Marie-Noëlle THEROUIN

06 64 64 64 42

Ou 01 64 91 53 07

[marienoelle.therouin@orange.fr](mailto:marienoelle.therouin@orange.fr)

[www.eplimours.free.fr](http://www.eplimours.free.fr)





## Tennis club de Forges

### *Des récompenses pour tous...*

Soixante-trois élèves auront la saison dernière fréquenté l'école de tennis, un nombre en augmentation modérée mais désormais régulière. Les élèves ont, dans l'ensemble, fait part de leur excellente appréciation de leur initiateur Nicolas et ont exprimé leur contentement au bon déroulement des cours. Au terme de ceux-ci et avant de se séparer pour les vacances a eu lieu la traditionnelle remise des récompenses le mercredi 17 juin. Tous les élèves étaient conviés, la très grande majorité était présente, et tous se sont vus remettre des médailles ainsi que des « balles » dont la couleur

est indicative du niveau de jeu. Les demoiselles ont même eu droit à la bise du moniteur !



D'autres élèves, non inscrits, pour l'instant, au TCF, ont également

suivi des cours, ce sont ceux des classes de CE2. Les sessions de cette année ont beaucoup plu aux élèves qui l'ont fait savoir dans leur entourage, et l'on peut nourrir l'espoir d'avoir ainsi suscité quelques vocations supplémentaires pour la saison qui s'ouvre.

#### Contact

Michel PAJAK (président)  
01 64 91 41 43  
michel.pajak@orange.fr

## Ludik tour le 21 juin

### *Une façon originale de découvrir le tennis et de s'amuser en famille*

Le Ludik Tours, qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'une série de manches disputées entre plusieurs clubs de tennis, avec le jeu et l'amusement pour objectif. Sollicité par notre éducateur Stéphane Martinez pour héberger l'une de ces manches, le TCF avait donné son accord tout en s'interrogeant sur l'accueil que cette journée allait rencontrer. Eh bien, ce fut un grand succès : plus de 80 joueurs, de Forges mais aussi des autres clubs partenaires, ont passé dans la convivialité et la très bonne humeur une journée de sport et de détente, sous un soleil radieux.



Ici, les matches se jouent par équipes de deux tirées au sort, mixtes ou non, sur des mini-courts dressés en travers des terrains «normaux», avec des mini-raquettes et des balles en mousse ; la première équipe qui obtient 21 points gagnants empoche le set, et il en faut deux pour emporter la partie. Comme au squash, le joueur ne frappe jamais la balle deux fois de suite, et c'est là que se développent les tactiques afin de déséquilibrer l'adversaire, ou

faire en sorte que l'équipe adverse se gêne mutuellement. Cela donne un rythme intense, source de bien des éclats de rire...



Avec une dizaine de compétitions en même temps, le TCF donnait à certains moments de la matinée une impression de ruche ! Peu après midi, les parties furent interrompues pour laisser place à une démonstration entre Coline et Marie-Laure, deux des meilleures joueuses du TC Orsay, dont l'une n'est âgée que que douze ans.

On reprenait en début d'après-midi pour des parties de plus en plus disputées au fil des éliminations. Pendant ce temps, ceux qui ne concouraient plus pouvaient s'essayer à défier les deux jeunes sociétaires d'Orsay, et ce fut l'occasion pour la plupart de constater que les balles qui paraissent si faciles quand on les regarde des gradins arrivent très vite et très placées lorsque l'on doit les renvoyer sur le court...

La finale, très suivie et âprement disputée, était remportée par les

deux duettistes d'Orsay qui, non sans mal, venaient à bout de l'équipe composée de notre moniteur Nicolas et de sa partenaire : pas de Forgeois donc, mais David Cassinari avait atteint toutefois les demi-finales. Puis suivaient bien entendu les remises de nombreux prix et le verre de l'amitié au terme de cette journée intense, alors que les cours étaient envahis par les enfants, raquette en main, dans un joyeux désordre.

Vivement la deuxième édition, d'ores et déjà prévue en 2010 à pareille époque !





## Décisions prises par le Maire au titre de sa délégation de pouvoir

### Liste des décisions depuis le mois de mai

Décision 08-2009 du 30 avril 2009, fixant les tarifs de la sortie des aînés à Amboise.

Décision 09-2009 du 11 mai 2009, fixant les tarifs des droits de place pour la brocante du 13 septembre 2009.

Décision 10-2009 du 19 mai 2009, acceptant la proposition du cabinet MU Architecture pour la construction et le réaménagement de locaux sportifs au stade communal.

Décision 11-2009 du 26 mai 2009, acceptant la proposition du cabinet SIAM pour monter un contrat régional en vue de restaurer une partie du patrimoine communal et créer de nouveaux équipements.

Décision 12-2009 du 29 mai 2009, acceptant la proposition de la Société SITA Ile-de-France pour le ba-

layage mécanique des caniveaux **d'un montant annuel de 14 835,84 € HT** et pour le traitement des déchets **d'un montant annuel de 2 618,16 € HT**.



Décision 13-2009 du 3 juin 2009, acceptant la proposition de la Société DEPRETER pour l'entretien du réseau d'éclairage public pour une durée de quatre mois, pour un montant de 3 064 € HT.

Décision 14-2009 du 9 juin 2009, fixant les tarifs des consommations **et préparations vendues à l'occasion** de la soirée des Thermes.

Décision 15-2009 du 26 juin 2009, fixant les tarifs des sorties organisées par le Club Des Jeunes.

Décision 16-2009 du 31 août 2009, fixant les tarifs des consommations et préparations vendues **à l'occasion de la brocante**.

Décision 17-2009 du 4 septembre 2009, fixant le tarif du goûter proposé sur les écoles de Forges les Bains.

Décision 18-2009 du 11 septembre 2009, fixant le tarif de la soirée organisée **à l'occasion de la fête** communale de la châtaigne.

## Conseils municipaux

### Liste des délibérations passées aux conseils de mai et de juin

Conseil Municipal du 28 mai

Mise en place des astreintes neige **pour l'hiver 2009,**

Convention de financement avec la Maison de la Culture et des Loisirs (MCL),

Convention tripartite Lyonnaise des **Eaux, Agence de l'Eau et commune** de Forges les Bains pour le remplacement de branchements en plomb,

**Création d'un poste d'agent de maîtrise principal,**

Ajustement du régime indemnitaire des agents municipaux,

Acquisition de la parcelle boisée H 648,

**Adhésion de la commune d'Angerville** au Syndicat Intercommunal **d'Hydraulique et d'Assainissement** (S.I.H.A.).

Conseil Municipal du 25 juin

**Election d'un représentant du conseil municipal** auprès du Centre **Communal d'Action Sociale** (C.C.A.S.),

**Dénomination d'une impasse** située à Chardonnet,

Motion pour le maintien des horaires **d'ouverture du bureau de Poste,**

**Convention cadre avec l'Education Nationale** au sujet des musiciens intervenants,

**Modification du temps d'intervention** musique pour l'école élémentaire,

Modification des statuts de la C.C.P.L. en vue de lui permettre **d'élaborer un nouveau Programme Local de l'Habitat,**

Présentation des rapports des délégués Veolia et Lyonnaise des Eaux (cf : page zoom de ce journal),

Approbation du dossier de contrat régional. Demande de subvention **(plus d'infos dans votre P'tit Forgeois de juillet),**

Avenant au marché de travaux de **l'entreprise OUTAREX (lot gros œuvre pour le gymnase).**

*Retrouvez tous les comptes-rendu de conseils municipaux sur :*

[www.forgeslesbains.fr](http://www.forgeslesbains.fr)

## Grippe A H1N1 *Ce qu'il faut savoir...*

### Le virus

Le virus de la grippe AH1N1 est à l'origine de la pandémie qui sévit depuis le mois d'avril dans le monde. C'est un virus très contagieux mais fort heureusement peu dangereux.

### Eviter la contagion

Quelques gestes simples pour éviter la contamination : se laver les mains plusieurs fois par jour et notamment en revenant de lieux publics, à défaut utiliser du gel hydro-alcoolique. Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter dans une poubelle fermée. Tousser et éternuer dans son bras pour éviter de contaminer ses mains.

### La vaccination

Fin septembre, le vaccin contre la grippe saisonnière sera disponible en pharmacie. Les personnes de plus de 65 ans et les personnes souffrant d'affections à long ter-

mes, jugées à risque pour la grippe classique, recevront un document de la CPAM pour aller retirer leur dose en pharmacie. Ce vaccin ne protège pas contre la grippe A.

Le vaccin pour la grippe A ne sera **quant à lui disponible qu'en octobre** ou novembre. Quatre vingt quatorze millions de vaccins ont été commandés par la France. Le gouvernement a établi une liste des personnes prioritaires : femmes enceintes, personnel de secours, personnel médical... Il est nécessaire de procéder à deux injections à **trois semaines d'intervalle** pour être protégé. Nous dépendrons sans doute du centre de vaccination des Ulis. Si vous êtes une personne jugée prioritaire, vous recevrez une convocation dans les prochaines semaines. Pour les autres, nous vous tiendrons informées sur le site de la ville des modalités de vaccination.

### La mairie se prépare...

#### Information aux habitants

A4 d'information et affiche en mairie et dans les écoles, informations sur le site et le journal.

#### Protection du personnel de mairie

Commande de masques FFP2 et achat de gel hydro-alcoolique pour le personnel.

Information et sensibilisation du personnel communal.

#### Réunions

- ✦ Réunion en préfecture le 4/08.
- ✦ Suivi spécifique de la vie scolaire
- ✦ Réunion avec les professionnels médicaux et paramédicaux de la commune et mise en place d'un réseau de surveillance.

#### Plan de continuité du service public

Elaboration d'un plan de continuité du service public (secrétariat, périscolaire, ménage, ...).

## Poème citoyen

*Respectons notre environnement : ramassons les déjections de nos compagnons à 4 pattes*

Lorsqu'on habite en ville, et que l'on possède un chien, il peut arriver un "accident", et que le **toutou s'oublie sur le trottoir... Une habitante** excédée de retrouver des crottes tous les jours dans son jardin nous a adressé le poème ci-contre.

Il faut savoir que selon l'article R 632-1 du code pénal, les maîtres peuvent être sanctionnés pour dépôt d'ordures...

En dehors de cela et par simple respect de votre voisinage, n'oubliez pas votre « doggy bag » pour ramasser les déjections... Merci !

« Chouette, une sortie  
**Ou gambader le long d'un  
Trottoir, d'une pelouse, nom d'un chien ! »**  
Très bonne idée mon toutou !  
Ensemble allons-y, mais surtout...

Discrétion absolue!  
Et changeons de voisinage!  
Car il faut que tu te soulages  
Hors la loi et hors de vue !

Il existe une pelouse, où jouent bien quelques  
Enfants, mais plus loin de chez nous!  
Nous serons tranquilles comme tout!



## Vous avez travaillé en France et en Allemagne ?

*Venez faire le point sur votre retraite*

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) organise depuis 20 ans en partenariat avec la Deutsche Rentenversicherung des **journées d'information retraite franco-allemandes**. Des conseillers de la caisse de retraite allemande vous reçoivent sur rendez-vous pour répondre à vos questions et éventuellement, évaluer votre retraite.

Prochaines dates pour 2009  
27 et 28 octobre  
**1er et 2 décembre**

### Modalités d'inscription

Pour participer, dans la limite des places disponibles, vous devez vous inscrire au préalable par internet en complétant un bulletin en ligne sur le site de la CNAV sur le site :

[www.lassurance retraite.fr](http://www.lassurance retraite.fr)  
(rubrique actualités  
régionales Ile-de-France)

ou en renvoyant un bulletin d'inscription, disponible dans le réseau d'accueil de la CNAV et chez ses partenaires (CPAM, CAF, ASSEDIC,

CICAS, ambassade, ou consulat...),  
à l'adresse suivante :

CNAV Ile-de-France  
Relations extérieures 932  
75951 Paris cedex 19

### Contact

CNAV  
0 821 10 12 14  
[www.assurance retraite.fr](http://www.assurance retraite.fr)



## La cigogne est passée...

### Elle a livré des petits garçons...

Hugo LOUIS, né le 24 juin  
Luca DENIS, né le 30 juin  
Lenzo PAUMIER, né le 3 juillet  
Gabriel PARBEAU, né le 15 août  
Guilain GHEERBRANT, né le 4 septembre (ci-contre)



### Et des petites filles...

Roxane JAVELLAUD, née le 4 août  
Eva DOS SANTOS, née le 10 août

### Nous avons eu la joie de célébrer l'union de :

Isabelle SUZANNE et Marc BARBESANGE, le 4 juillet  
Sophie GARCIA et Renaud ARCKX, le 11 juillet  
Céline BALLESTER et Luc LEPANT, le 29 août  
Karine LIECHTI et Olivier MATHEY, le 5 septembre

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur !



### Des mariés de l'autre bout du monde...

Marcelle et Christian DISS, Kerris et Trévor COOK ont célébré le 18 Avril 2009 en l'église Anglican St Marie de Brisbane (Australie) le mariage de Tara Dee COOK et d'Alexandre DISS. Alexandre DISS, enfant de forges, a émigré dans un premier temps à Londres pour ses études, puis en Hollande et en Australie pour s'installer et se marier. Aujourd'hui il a en collaboration créé une entreprise d'informatique et Tara Dee exerce à l'hôpital de Brisbane.



Si vous le souhaitez vous pouvez nous envoyer vos photos de mariage ou vos photos de naissance pour les faire paraître dans le P'tit Forgeois : [mairie@forges-les-bains.fr](mailto:mairie@forges-les-bains.fr).... La cigogne est toujours ravie de voir de nouvelles petites têtes !

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de :

Michel BISCHOFF, décédé le 21 juin  
Jean-Claude LE GUEN, décédé le 26 août  
André CHIROL, décédé le 29 août  
Sylvie LEGEAY, décédée le 9 septembre

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles.



# L'AGENDA DU P'TIT FORGEOIS

2 et 3 octobre	Théâtre : « <i>Ce grand magic langage</i> » des Tréteaux ivres de la MCL (p. 12)
3 octobre	Marche Musicale (p. 11)
17 octobre	Fête de la Châtaigne : repas et soirée dansante (p. 13)
18 octobre	Fête de la Châtaigne : animations sur le thème <i>Contes et Légendes</i> (p.13)
24 octobre	Cinéma enfants MCL à 14h30
7-8 novembre	Rencontre européenne des clubs de square dance (p. 18)
13 novembre	Spectacle JMF pour les écoles de Forges
14 novembre	ZICAFORGES à 21h00
6 novembre	Réunion publique sur la Poste (p. 6)
14-15 novembre	Parcours des artistes
16-21 novembre	Semaine du handicap sur le thème des malvoyants
21-22 novembre	Parcours des artistes
16-28 novembre	Fête de la science (à confirmer)
28 novembre	Master Class jazz à 14h00 avec la participation des frères Fanfant (p. 16)
28 novembre	Concert jazz à 21h00 avec les frères Fanfant et Thierry Vaton (p. 16)
29 novembre	Repas des aînés à 12h00
5 décembre	Cinéma enfants MCL à 14h30
12-13 décembre	Marché de Noël

Toutes ces manifestations ont lieu au centre socioculturel sauf mention contraire.  
Retrouvez aussi **l'agenda sur [www.forgeslesbains.fr](http://www.forgeslesbains.fr)**.

## la Poste

Plus de 1300 Forgeois ont déjà répondu à l'appel de la mairie et ont signé la pétition pour sauvegarder notre bureau de poste. Vous aussi signez la pétition, elle est disponible en mairie et chez tous vos commerçants. Nous comptons sur vous...



Une réunion publique exceptionnelle sera à priori organisée le **6 novembre**, avec la présence de nos parlementaires .... et bien évidemment une invitation des responsables de la Poste. Plus d'infos en page 6 de ce journal.



Restaurant nature  
Salon de thé

Cuisine bio  
produits végétariens  
Après-midis et  
soirées à thème

L'îlot Vert, 2 rue Maurice Béné, 91470 Limours  
[www.lilotvert.fr](http://www.lilotvert.fr) - réservations au 06 82 25 11 71  
Ouvert du lun. au ven. de 12h15 à 14h15, ven. soir de 19h30 à 22h00  
Salon de thé ouvert les mer. ven. et sam. de 16h00 à 18h00.

## Rédaction du P'tit Forgeois

Toute l'équipe communication remercie tous les auteurs des articles que vous trouverez dans ce journal sans qui le P'tit Forgeois ne serait pas ce qu'il est !

Si vous souhaitez nous aider à la rédaction ou faire passer une information dans le journal, faites vous connaître en mairie au 01 64 91 03 29 ou sur [celine.daumain@orange.fr](mailto:celine.daumain@orange.fr).

Directeur de publication : Antoine LESTIEN

Rédacteur en chef : Céline DAUMAIN

Commission Communication : Valérie OVERZEE, Marie CHABRIER, Christophe MARI, Jean-Luc VYNCKE, Pierre ENJARY

Imprimé sur du papier recyclé par SIOB : ZA de Montvoisin à GOMETZ LA VILLE .

Crédits photos : Daniel BOUCHON, Céline DAUMAIN, Maryline DORKEL, Fanny BRISSON, Alain RICHIER, Bernard MORIN, Armelle ROUFFIGNAC, Pierre AUDONNEAU.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

